



Professional Transport Training Centre

**LA FORMATION
EN MODE
PROFESSIONNEL!**



N° 09.0789



KMO-PORTEFEUILLE
ERKEND DIENSTVERLENER

N° DV.0108100



constructiv



CHARGEMENT ET ARRIMAGE DES CHARGES :

(MPM-001/003)

- Programme: (7h00)
 - ✓ Les raisons d'un bon arrimage
 - ✓ Bases juridiques et normes d'arrimage (EN 12195-1 : 2010)
 - ✓ Les forces physiques en arrimage
 - ✓ Les structures de véhicules (norme EN 12640 + 12642)
 - ✓ Les différentes méthodes d'arrimage
 - ✓ Les moyens d'arrimage
 - ✓ Les outils de calculs du nombre de sangles
 - ✓ Charges particulières : exemples concrets
 - ✓ Exercices pratiques
- Type de module: cours théoriques
(7 heures de cours)
 - ✓ Module se rapportant au **1^{er} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
 - ✓ Max.20 personnes / groupe
 - ✓ Max. 10 personnes si partie pratique
- Prix et conditions (htva):
 - ✓ Prix individuel : 165€
 - ✓ Prix intra-entreprise:
 - ✓ **8 candidats 1.250€**
 - ✓ 9 candidats 1.395€
 - ✓ Apd 10 candidats 1.550€
 - ✓ **+ frais de déplacement** : (0,45 € / km – max. 100€ / jour)



Eviter les pertes de chargement !

TEMPS DE REPOS ET DE CONDUITE & TACHYGRAPHE : (MPM-021)

- Programme:
 - ✓ **1^{ère} partie: temps de repos & de conduite (3h30)**
 - Parfaitement maîtriser la réglementation européenne
 - Les temps de conduite journaliers et hebdomadaires
 - Les interruptions
 - Les temps de repos journaliers et hebdomadaires
 - Calcul des cumuls du temps de conduite
 - Calcul des reports du temps de repos
 - Exercices pratiques et mise en situation
 - Cours interactif et participatif
 - ✓ **2^{ème} partie: tachygraphe (3h30)**
 - Bien comprendre chaque pictogramme
 - Utiliser correctement l'appareil digital
 - Eviter les amendes
 - Problématique de la 'minute perdue'
 - Réactions en cas de contrôle
 - Exercices pratiques et mise en situation
 - Cours interactif et participatif
- Type de module: cours théoriques (7 heures de cours)
 - ✓ Module se rapportant au **2^{ème} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
 - ✓ Max.15 personnes / groupe
- Prix et conditions (htva) :
 - ✓ Prix individuel : 165€
 - ✓ Prix intra-entreprise:
 - ✓ **8 candidats 1.250€**
 - ✓ 9 candidats 1.395€
 - ✓ Apd 10 candidats 1.550€
 - ✓ **+ frais de déplacement** : (0,45 € / km – max. 100€ / jour)



Les bons réflexes pour éviter les amendes !

CONSTAT D'ACCIDENT & DOCUMENTS DE TRANSPORT : (MPM-017)

- Programme:
 - ✓ **1^{ère} partie: constat d'accident (3h30)**
 - Compléter convenablement et entièrement le document européen de constat
 - Apprendre à synthétiser la situation et la dessiner correctement
 - Interpréter et gérer les situations conflictuelles
 - Conséquences d'un oubli, d'une explication incomplète ou incorrecte
 - Exemples pratiques et exercices de mise en situation
 - Cours interactif et participatif
 - ✓ **2^{ème} partie: documents de transport (3h30)**
 - Les différentes lettres de voiture (CMR, distribution, - 50 km)
 - L'importance des signatures
 - La formulation des réserves
 - Les instructions et consignes (température, ADR, HACCP, GMP, etc.)
 - La feuille de route
 - Exercices pratiques
 - Cours interactif et participatif
- Type de module: cours théoriques (7 heures de cours)
 - ✓ Module se rapportant au **3^{ème} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
 - ✓ Max.20 personnes / groupe
- Prix et conditions (htva) :
 - ✓ Prix intra-entreprise:
 - ✓ **8 candidats 1.250€**
 - ✓ 9 candidats 1.395€
 - ✓ Apd 10 candidats 1.550€
 - ✓ **+ frais de déplacement** : (0,45 € / km – max. 100€ / jour)



Bien comprendre l'importance « du constat » et « des documents de transport » pour bien maîtriser leurs complexités.

CONSTAT D'ACCIDENT & PREMIERS SECOURS : (MPM-036)

- Programme:

- ✓ **1^{ère} partie: constat d'accident(3h30)**

- Compléter convenablement et entièrement le document européen de constat
 - Apprendre à synthétiser la situation et la dessiner correctement
 - Interpréter et gérer les situations conflictuelles
 - Conséquences d'un oubli, d'une explication incomplète ou incorrecte
 - Exemples pratiques et exercices de mise en situation
 - Cours interactif et participatif

- ✓ **2^{ème} partie: premiers soins (3h30)**

- Impact des accidents de la route
 - Les 4 étapes en secourisme :
 - Protection
 - Bilan vital
 - Alerter des services de secours
 - Premiers secours
 - CPR : Cardio – Pulmonaire – Ressuscitation
 - Cours interactive et participative : réanimation

- Type de module: cours théoriques (7 heures de cours)

- ✓ Module se rapportant au **3^{ème} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
 - ✓ Max.15 personnes / groupe

- Prix et conditions (htva) :

- ✓ Prix intra-entreprise:
 - ✓ **8 candidats 1.250€**
 - ✓ 9 candidats 1.395€
 - ✓ Apd 10 candidats 1.550€
 - ✓ **+ frais de déplacement** : (0,45 € / km – max. 100€ / jour)



Bien comprendre « le constat » pour bien le maîtriser!
Premiers soins : en agissant vite, le pire peut être évité!

RAFRAICHISSEMENT CODE DE LA ROUTE : (MPM-069)

- Programme:
 - ✓ Révision des panneaux de signalisation ; limitation de vitesse,
 - ✓ Utilisation des feux ; priorité et comportement aux carrefours ;
 - ✓ Sécurité dans les tunnels ;
 - ✓ Arrêt et stationnement ;
 - ✓ Croiser et dépasser
 - ✓ Alcool et circulation ; ceinture de sécurité & GSM...
 - ✓ Place sur la voie publique ; ...

- Type de module: cours théoriques *(7 heures de cours)*
 - ✓ Module se rapportant au **3^{ème} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
 - ✓ Max.20 personnes / groupe

- Prix et conditions (htva):
 - ✓ Prix intra-entreprise:
 - ✓ **8 candidats 1.250€**
 - ✓ 9 candidats 1.395€
 - ✓ Apd 10 candidats 1.550€
 - ✓ **+ frais de déplacement** : (0,45 € / km – max. 100€ / jour)



Respecter le code de la route et rouler en toute sécurité

TRANSPORT EXCEPTIONNEL: (MPM-071)

- Programme:
 - ✓ *Partie 1 Dispositions générales*
 - ✓ *Partie 2 Prescriptions générales*
 - ✓ *Partie 3 Circulation des véhicules exceptionnels*
 - ✓ *Partie 4 Prescriptions des véhicules agricoles*
 - ✓ *Partie 5 Contrôle et sanctions*

- Type de module: cours théoriques (7 heures de cours)
 - ✓ Module se rapportant au **2^{ème} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
 - ✓ Max.20 personnes / groupe

- Prix et conditions (htva):
 - ✓ Prix intra-entreprise:
 - ✓ **8 candidats 1.250€**
 - ✓ 9 candidats 1.395€
 - ✓ Apd 10 candidats 1.550€
 - ✓ **+ frais de déplacement** : (0,45 € / km – max. 100€ / jour)



L'exception confirme la règle !

ADR SOUS EXEMPTIONS : (MPM-073)

- Programme:
 - ✓ *Réglementation*
 - ✓ *Classification*
 - ✓ *Réceptifs / emballages*
 - ✓ *Le document de transport (Forme et contenu ; cas particuliers ; langues à utiliser ; rôle en tant que chauffeur)*
 - ✓ *Signalisation*
 - ✓ *Règlement pendant le transport*
 - ✓ *Prévention et mesures d'urgence*
 - ✓ *Arrimage et protection du chargement*
 - ✓ *Exemptions*

- Type de module: cours théoriques (7 heures de cours)
 - ✓ Module se rapportant au **2^{ème} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
 - ✓ Max.20 personnes / groupe

- Prix et conditions (htva):
 - ✓ Prix intra-entreprise:
 - ✓ **8 candidats 1.250€**
 - ✓ 9 candidats 1.395€
 - ✓ Apd 10 candidats 1.550€
 - ✓ **+ frais de déplacement** : (0,45 € / km – max. 100€ / jour)



Autorisé ou pas!

PREVENTION DES ACCIDENTS & CRIMINALITE :

(MPM-030)

- Programme:
 - ✓ **1ère partie : prévention des accidents**
 - Statistiques pour comprendre l'ampleur du problème
 - Les causes des accidents : sensibilisation aux risques de la route
 - Les mesures à prendre :
 - via le véhicule
 - l'infrastructure
 - environnement
 - humain
 - ✓ **2ème partie: La criminalité L'importance du constat d'accident**
 - le vol
 - le trafic des clandestins
 - mesures à prendre
 - responsabilité du chauffeur
- Type de module: cours théoriques (7 heures de cours)
 - ✓ Module se rapportant au **3^{ème} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
 - ✓ Max.20 personnes / groupe
- Prix et conditions (htva):
 - ✓ Prix intra-entreprise:
 - ✓ **8 candidats 1.250€**
 - ✓ 9 candidats 1.395€
 - ✓ Apd 10 candidats 1.550€
 - ✓ **+ frais de déplacement** : (0,45 € / km – max. 100€ / jour)



Mieux vaut prévenir que guérir !!!

IMAGE DE L'ENTREPRISE, GESTION DES CONFLITS, COMMUNICATION : (MPM-053)

- Programme: (7h00)
 - ✓ **La gestion de conflits**
 - Paralangage et communication verbale
 - Les différentes formes de conflit
 - Les stratégies de gestion des conflits
 - La résolution de conflits
 - Les bons comportements à avoir lors d'un conflit
 - ✓ **L'agressivité**
 - Théories explicatives de l'agressivité
 - Les mécanismes des comportements agressifs
 - Les phases de l'agressivité
 - Attitudes face aux différents types d'agressivité
 - ✓ **L'agression**
 - Les différentes phases de l'agression
 - Principe de légitime défense
 - Conseils d'intervention
 - La conduite agressive
- Type de module: cours théoriques (7 heures de cours)
 - ✓ Module se rapportant au **3^{ème} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
 - ✓ Max.15 personnes / groupe
- Prix et conditions (htva):
 - ✓ Prix intra-entreprise:
 - ✓ **8 candidats 1.250€**
 - ✓ 9 candidats 1.395€
 - ✓ Apd 10 candidats 1.550€
 - ✓ **+ frais de déplacement** : (0,45 € / km – max. 100€ / jour)



Appel au calme !

ERGONOMIE & L'AMÉLIORATION PHYSIQUE AU TRAVAIL: (MPM-055)

- Programme: (7h00)
 - ✓ **Notions d'anatomie**
 - ✓ **Notions de physiologie : fonctionnement du corps humain**
 - ✓ **Les facteurs de risque :**
 - manque d'activité
 - mauvais positionnement
 - stress
 - accident...
 - ✓ **Les conseils généraux de prévention :**
 - adapter les gestes et postures corrects
 - s'adapter à l'environnement
 - ...
 - ✓ **Maintenir une hygiène de vie de qualité**
 - ✓ **Pathologies : douleurs lombaires et pathologies musculosquelettiques**
- Type de module: cours théoriques (7 heures de cours)
 - ✓ Module se rapportant au **3^{ème} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
 - ✓ Max.15 personnes / groupe
- Prix et conditions (htva):
 - ✓ Prix intra-entreprise:
 - ✓ **8 candidats 1.250€**
 - ✓ 9 candidats 1.395€
 - ✓ Apd 10 candidats 1.550€
 - ✓ **+ frais de déplacement** : (0,45 € / km – max. 100€ / jour)



Éviter l'apparition de troubles musculosquelettiques !

ECO-CONDUITE – DRIVER SUPPORT TOOLS : (MPM-067)

- Programme

- 1. Partie théorique (4h00)**

- Conduite économique, pourquoi ?
- Conduite écologique, pourquoi ?
- Technique : groupe motopropulseur, couple & puissance, graphique
- Résistances
- Changer de rapport : route en pallier / côtes
- Technique du regard
- Anticiper
- Conseils pour une conduite économique
- Driver Support Tools (Aides pour le chauffeur)

- 2. Partie pratique (3h30)**

- Contrôle du véhicule, état technique, documents, miroirs
- Circuit de référence, chauffeur conduit de façon autonome, sans instructions. l'instructeur note les remarques et la consommation.
- Feedback par rapport au trajet et conseil de conduite afin de préparer le deuxième trajet. 2e trajet. des conseils basés sur l'observation du premier trajet
- Trajet avec instructions, chauffeur suit les recommandations, pendant la conduite, de l'instructeur afin de diminuer la consommation.
- Feedback, discussions sur les résultats, le chauffeur reçoit une feuille avec les résultats et conseils.

- Type de module: cours pratiques (7 heures de cours)

- Module se rapportant au **1^{er} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
- (*) La formation compte pour **3h00** de conduite individuelle
- Max.20 personnes / groupe

- Prix (htva) par jour et par chauffeur

- Prix individuel : 415€
- Prix intra-entreprise: le véhicule de l'entreprise avec un ordinateur de bord pour la mesure de la consommation : 415€ pp + frais de déplacements (0,45€/ km)



Lorsque écologie rime avec économies !

ACCORD FOR DANGEROUS GOODS BY ROAD

Les examens ADR réussis depuis le 15/05/21 peuvent-être valorisés en formation continue **code 95** :

- **Domaine d'action**

- Le transport de marchandises dangereuses présente un risque d'accident considérable. Des mesures devraient donc être prises pour assurer que ce transport se fasse dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

- **Type de module: cours pratiques**

- Module se rapportant au **2^{ème} thème** de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007
- Initiation Colis (14 points)
- Initiation Colis + Citerne (14 points)
- Recyclage Colis (7 points)
- Recyclage Colis + Citerne (14 points)

- **Prix (htva) par jour et par chauffeur**

- Prix individuel : voir www.pttc.be « section ADR »
- Prix intra-entreprise: sur demande



Un transport « dangereux » en toute sécurité !

REGLEMENTATION

L'aptitude professionnelle est un complément obligatoire du permis de conduire pour tous les conducteurs professionnels titulaires d'un permis de conduire de catégories de groupes C et D. Pour le renouveler, le titulaire doit suivre une formation continue de 35 heures tous les 5 ans.

A) La formation continue doit comprendre, au moins, un **module** portant sur chacun des **trois thèmes** visés aux points 1 à 3 de la liste des matières annexée à l'AR du 4 mai 2007.

Sur les 5 formations obligatoires, un chauffeur devra suivre, au moins, un module de chacune des catégories suivantes :

- 1) Perfectionnement à la conduite rationnelle axé sur les règles de sécurité
- 2) Application des réglementations
- 3) Santé, sécurité routière et sécurité environnementale, service, logistique

B) En outre, au moins un des modules choisis par le chauffeur doit être un module de **conduite économique** comprenant, au minimum, trois heures de conduite pratique effectives.

C) Les formations ADR peuvent être prises en compte pour des points de crédit

! Pour rappel chaque certificat a une validité de 5 ans !

! En Flandre : un conducteur ne peut pas suivre le même module deux fois au cours d'une période de 5 ans précédant la date de renouvellement du Code 95



INTERVENTIONS FINANCIERES

INTERVENTIONS FINANCIÈRES :



- **Plan formation du FSTL** (C.P. 140 & n° ONSS 083) :
 - Le Fonds Social du Transport et de la Logistique rembourse aux employeurs de la C.P. 140, un montant de **25€ par an** (calculé par rapport au nombre d'ouvriers occupés au 30 juin de l'année précédant l'octroi) **et par ouvrier** (repris sous le code ONSS n°083)
 - Pour les entreprises de 5 travailleurs maximum, l'intervention est portée à **50€ par an et par ouvrier**

- **Chèques-formation** (pour les entreprises dont le siège principal d'activité est situé en Région wallonne de langue française, à l'exception de la Communauté germanophones) :
 - A la condition de respecter également chacune des points suivants :
 - ❖ Le chèque-formation s'adresse aux indépendants et aux PME qui occupent maximum 250 travailleurs (équivalent temps plein).
 - ❖ Votre siège doit être situé en Wallonie.
 - ❖ La Région wallonne intervient à raison de 15 € par personne, par heure de formation suivie.
 - ❖ 1 chèque par personne par heure de formation suivie.
 - ❖ Les formations doivent être suivies auprès d'un opérateur de formation agréé.».



Le chèque-formation s'achète 15 € et a une valeur de 30 €.

Modules agréés = 7 heures = 210 € (7x30€)

INTERVENTIONS FINANCIÈRES :



- **Soutien financier par Alimento** (anciennement IFP)(CP. 118 – 220)

- Formation « **interentreprises** » organisée par PTTC dans ses locaux
 - ❖ Alimento accorde une réduction de **15 € par heure** de formation et par personne avec un maximum de **3 candidats** d'une même entreprise pour une même session. PTTC facture à l'entreprise le coût de la formation, l'IFP vous rembourse son aide.
- Formation « **intra-entreprises** », organisée exclusivement pour votre entreprise.
 - ❖ Alimento vous rembourse 120 € par jour et par participant avec un maximum de 360 € par jour.



- **KMO-portefeuille**

(pour les entreprises ayant un siège en Flandres)

Le "kmo-portefeuille" est une mesure par laquelle, en tant qu'entreprise, vous recevez un soutien financier pour acheter des services qui améliorent la qualité de vos services.

Le "KMO-portefeuille" ne peut être utilisé que pour des thèmes spécifiques : stratégie d'entreprise, compétences professionnelles spécifiques, numérisation, durabilité, culture financière, innovation, internationalisation, gestion du personnel.

Les cours de formation continue entrent dans la catégorie "**compétences spécifiques à la profession**" : ce qui permet à l'entreprise de bénéficier d'une intervention financière

Une petite entreprise a droit à une intervention **de 30 %**. Une moyenne entreprise a droit à une intervention de **20%**. Le montant de cette aide est plafonné à **7.500€** par an..

- Pour plus d'informations, voici le lien : <https://www.vlaio.be/nl/subsidies-financiering/kmo-portefeuille>

FORMATIONS

HORS

CAP

FORMATIONS CARISTE :

- **Domaine d'action**

- Transport
- Manutention
- Conditionnement
- Engins de manutention
- Entreposage

- **Objectifs**

- Prévenir les accidents et les incidents
- Exploiter au mieux les fonctionnalités des engins
- Optimiser la sécurité pour le cariste et pour l'entreprise
- Améliorer l'efficacité en matière de manutention, d'entreposage et de chargement

- **Programme**

- 1. Partie théorique :**

- Réglementations & responsabilités, contrôle journalier
- Fonctionnement & entretien, commandes & actions, exemple

- 2. Partie Pratique :**

- Exercices pratiques, levage, prise et repose, à plat et en hauteur, slalom sur parcours
- Test pratique d'évaluation

- **Lieu de formation intra-entreprise:**

- Toutes nos formations cariste ont lieu chez le client pour correspondre au maximum à la réalité du terrain et de manière à appliquer les bons gestes sur le lieu même du travail
- De sessions ouvertes sont organisées à Liège et Bruxelles

- **Prix (htva) sur demande**



Prévention des accidents !

FORMATIONS TRANSPORT EXCEPTIONNEL : ACCOMPAGNATEUR

Le transport exceptionnel (TE) est un monde particulier. En effet, on y autorise des choses qui sont en principe interdites d'après la réglementation générale.

Les véhicules exceptionnels qui, par leur construction ou par la charge indivisible qu'ils transportent, dépassent les dimensions autorisées, doivent être autorisés à circuler sur la voie publique.

La réglementation prévoit, dans certains cas, un accompagnement des véhicules exceptionnels. Les entreprises et les personnes qui souhaitent exercer l'activité d'accompagnement de véhicules exceptionnels doivent obtenir au préalable un agrément auprès de l'administration.

Vous souhaitez passer l'examen, PTTC vous accompagne avec une formation appropriée. .

● Programme

- Transport exceptionnel
 - Champ d'application
 - Dimensions des véhicules

- Prescriptions générales
 - L'autorisation
 - Le chargement
 - L'équipement de sécurité

- Accompagnement
 - Equipement des véhicules
 - Nombres de véhicules
 - Compétences de l'accompagnateur

- Prescriptions spécifiques aux véhicules agricoles
- Règlement sur la circulation et conditions techniques appliqués aux accompagnateurs de transport exceptionnel
- Exercices

● Lieu de formation intra-entreprise:

- Toutes nos formations transport Exceptionnel ont lieu chez le client

● Prix (htva) sur demande



L'exception confirme la règle.

CONTACT :



- **De Meyer Véronique**
(Formation continue / Ecocombi /
Formation Cariste)

- ☎ : 04/ 361.40.97
- 📄 : 04/ 367.73.51
- veronique@pttc.be

- **Ingrao Liliane**
(Formation ADR)

- ☎ : 04/ 361.40.94
- 📄 : 04/ 367.73.51
- liliane@pttc.be



Avenue du Port, 104-106,
B-1000 Bruxelles

www.PTTC.be



Agenda